

Bonjour à Toutes et Tous,

Les beaux jours arrivent et les projets avancent.
En premier lieu, le pylône de téléphonie mobile de l'opérateur Orange est construit et entièrement équipé de ses antennes, mais... il ne reste plus qu'un « détail » à régler avec le SE60 (Syndicat d'Énergie de l'Oise) ...

L'alimentation électrique de celui-ci ! Ce qui, au départ, s'annonçait simple et rapide est finalement plus compliqué, beaucoup plus long que prévu et, surtout, empêche la mise en service de celui-ci. Après deux ans (!) de démarches diverses et variées, il est tout de même incroyable que les travaux de raccordement électrique ne soient toujours pas effectués !! Le SE60, ce syndicat d'énergie qui regroupe une grande partie des communes de l'Oise, nous retarde gravement dans la suppression de la « zone blanche » du réseau mobile Orange sur le bourg de Valdampierre, la Briqueterie et le Val de Pouilly !

Notre projet de construction cantine et périscolaire progresse. Toutes les demandes de subventions ont été envoyées et nous sommes en attente de réponses, tandis que le permis de démolir la maison que nous avons achetée précédemment au n° 35 de la rue du Général de Gaulle, mitoyen de l'école, a été déposé et accepté, et que le cabinet d'architecture retenu pour ce projet, travaille actuellement sur le dossier de demande de permis de construire, qui devrait être déposé avant l'été.

Un mot sur la gestion de l'écoulement des eaux pluviales... Des achats de terrains qui permettront la gestion de celles-ci sont en cours. A la suite de ces acquisitions foncières, des aménagements seront réalisés pour améliorer les écoulements, en concertation avec l'état, le département, la communauté de communes des Sablons et les services compétents sur la gestion des eaux de ruissellement.

Avec les beaux jours, la course à pied revient et nous avons besoin de bénévoles pour le bon déroulement du Sixième Semi-Marathon de Valdampierre. N'hésitez-pas à contacter Eddie Pondelek au 06.50.97.74.33.

Enfin, l'élection présidentielle, importante s'il en est, aura lieu les 10 avril et 24 avril prochains, suivie par les élections législatives en juin. Une forte participation à ces scrutins renforcera leur signification.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons un agréable printemps, qui semble précoce cette année.

Eddie Vandenabeele, votre Maire



INFORMATIONS MUNICIPALES

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2022

Étaient présents : Eddie VANDENABEELE, Jérôme BENESY, Raymond CATHELAIN, Laurent MERMET, Denis BALLERY, Julie BOSSEAU, Patrice CHILLIARD, Eddie PONDELEK, Delphine PRUSKI.

Absents : Trystan BRZUSTOWICZ, PIEPLU Christelle.

Absents excusés : Sylvie GRENOUILLON pouvoir donné à Laurent MERMET, Sophie BOUGER pouvoir donné à Julie BOSSEAU, Philippe LOUET pouvoir donné à Delphine PRUSKI, Ingrid VANDENABEELE pouvoir donné à Eddie VANDENABEELE.

Secrétaire de séance : Jérôme BENESY

Après avoir ouvert la séance à 20 heures 30 Monsieur le Maire a invité le Conseil municipal à examiner l'ordre du jour. Le compte rendu de la dernière séance a été adopté à l'unanimité.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DÉCIDE de retenir les durées d'amortissement suivantes :
> Subvention d'équipement versée pour l'éclairage public
Durée d'amortissement : 2 ans
Les opérations relatives aux amortissements, feront l'objet d'une inscription aux budgets concernés.
Ainsi pour les subventions versées au SE 60 pour les travaux réalisés en 2018 et 2019, soit 15 051.33 € + 13 029.23 € + 17 868.62 €, elles seront amorties par la commune pendant deux ans soit : 22 974.59€ par an.
- APPROUVE Le budget primitif prévisionnel 2022
 - Section de Fonctionnement = 717 266,48€
 - Section d'investissement = 453 448,36€

- APPROUVE la modification des statuts de la Communauté de Communes des Sablons, conformément à la délibération du Conseil Communautaire.
- APPROUVE l'adhésion de la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise au SE60.
- DÉCIDE de ne pas renouveler l'avenant 2022 de la S.P.A. d'Essuilet de l'Oise.
- AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter les services de l'État pour les subventions suivantes :
 - Construction Périscolaire
 - Construction Cantine
 - Construction Préau
- AUTORISE Monsieur le Maire à verser la somme de 200€ pour l'association sportive du Collège Le Point du Jour à Auneuil.
- ACCEPTE la proposition financière du Syndicat d'Énergie de l'Oise de procéder aux travaux d'extension concernant la nouvelle construction rue de Beauvais. Ces travaux seront intégralement remboursés par le propriétaire.
- AUTORISE Monsieur le Maire à faire une nouvelle demande de subvention pour les inondations de juin 2021, suite au refus de l'état, alors que le village avait été déclaré catastrophe naturelle.

La séance est levée à 21h21.

Les compte-rendus complets des conseils municipaux sont disponibles sur notre site Internet ou, sur demande, en mairie.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES SABLONS

RÉ-OUVERTURE DE LA PISCINE DES SABLONS



Après de longs mois de fermeture pour raisons de crise sanitaire (en octobre 2020 avec le deuxième confinement) puis de travaux (depuis début juin 2021), la piscine Aquoise de Méru a enfin rouvert ses portes ce lundi 10 janvier 2022.

Rappel : le pass sanitaire est obligatoire à partir de 12 ans et le masque, à partir de 6 ans.

2 Rue Condorcet à Méru
Tél : 03 44 06 02 60

TARIFS

- 4,30 € (CC des Sablons)
- 4,70 € (extérieurs)
- Moins de 12 ans :
 - 2,70 € (CC des Sablons)
 - 2,90 € (extérieurs)
- Moins de 3 ans : Gratuit

HORAIRES PÉRIODE SCOLAIRE

Lundi	12h00 -14h00	17h00 - 20h00
Mardi	12h00 -14h00	17h00 - 21h00
Mercredi	12h00 - 20h00	
Jeudi	12h00 -14h00	17h00 - 21h00
Vendredi	12h00 -14h00	17h00 - 20h00
Samedi	10h00 - 13h00	14h00 - 19h00
Dimanche & jours fériés	10h00 - 13h00	14h00 - 19h00

HORAIRES PETITES VACANCES (ZONE B)

Lundi	10h00 -20h00	
Mardi	10h00 -21h00	
Mercredi	10h00 -20h00	
Jeudi	10h00 -21h00	
Vendredi	10h00 -20h00	
Samedi	10h00 - 13h00	14h00 - 19h00
Dimanche & jours fériés	10h00 - 13h00	14h00 - 19h00

LA VIE DU VILLAGE

FÊTE DE NOËL À VALDAMPIERRE

Cette année, les festivités de Noël ont à nouveau eu lieu en extérieur, pour le plus grand plaisir des enfants qui ont eu la joie de découvrir une patinoire sur la place devant l'école ! Ils en ont bien profité, certains s'avançant plus prudemment que d'autres sur la « glace ».

Chacun d'entre eux a également reçu un bonnet de Noël et un sachet de chocolats.

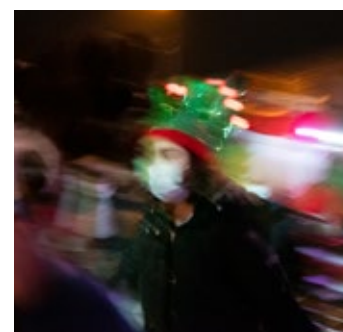
Le père Noël est arrivé dans sa belle calèche joliment décorée, et tirée par l'âne de Jacky Maillard, à qui nous adressons nos chaleureux remerciements pour cette deuxième année.

Le père Noël a pris la pose, avec les enfants... et avec l'équipe du centre de loisirs.

Le samedi, la journée a débuté par la distribution, par les élus, du colis de Noël des Anciens. Ces derniers ont été ravis de recevoir un panier bien garni de produits locaux et une bouteille de champagne pour leur réveillon.

Sur la place, le marché de Noël, organisé par les associations de la commune a rassemblé des exposants très variés, proposant des spécialités culinaires, des objets de décoration artisanaux et autres cadeaux.

Des animations sont venues ponctuer cette journée : la patinoire était ouverte à tous, les enfants pouvaient faire un tour de calèche, le père Noël, bien reposé depuis la veille est revenu faire des photos dans l'après-midi, Cendrine a fait danser des lutin.e.s, et l'association des P'tits Loups avait organisé une tombola...



MÉDAILLE DU TRAVAIL

Au mois de janvier 2022, Jeannine Castels a eu le plaisir de recevoir la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale pour ses 30 ans de service.



RETARD DE BRANCHEMENT - PYLÔNE ORANGE

Le pylône 4G «Orange» est toujours «muet» ! Il est installé depuis fin octobre 2021, mais, malheureusement, les services d'Enedis et du SE60 (Syndicat d'Énergie de l'Oise) se sont « pris les pieds dans le tapis » et le dossier de branchement au réseau électrique est en souffrance depuis plusieurs mois ! Nous souffrons aussi beaucoup de cette gestion hasardeuse et problématique !

ÉCLAIRAGE RUE DU VAL DE POUILLY

Fiat Lux !

L'éclairage public de la portion de la rue du Val de Pouilly située entre la sortie du bourg et la Briqueterie, a été mis en service dans le courant du mois de janvier.

Avec l'installation de 12 lampadaires LEDs sur 400 mètres, la sécurité nocturne des piétons, sur cette route où les excès de vitesse sont fréquents, n'en sera que meilleure !



SPORT & LOISIRS

SEMI-MARATHON DE VALDAMPIERRE

Le semi-marathon, qui n'a cessé d'être annulé et reporté ces deux dernières années va enfin avoir à nouveau lieu.

Comme les années précédentes, la journée débutera par deux courses d'initiation pour les enfants :

- 200 mètres - ouverte aux enfants jusqu'à 9 ans en 2022.
- 800 mètres - ouverte aux enfants entre 10 et 15 ans en 2022.

Les trois autres courses sont ouvertes aux athlètes licenciés et non licenciés.

- Circuit de 5 kilomètres comportant 1 kilomètre de chemins.
- Circuit de 10 kilomètres comportant 2,7 kilomètres de chemins.
- Semi-Marathon : Circuit de 10 kilomètres dont le 2^{ème} tour est rallongé de 1,1 km, comportant 5,4 kilomètres de chemins.



INSCRIPTIONS :
<https://onsinscrit.com/2022/semi-marathon-de-valdampierre/>

RENSEIGNEMENTS ET RÈGLEMENT :
Sur la page Facebook «SEMI-MARATHON deValdampierre» et Actualité sur le site www.valdampierre.fr



6^{ème} édition
5KM - 10KM
SEMI-MARATHON
VALDAMPIERRE
(60)

20 MARS 2022

Tombola des dossards
Podium avec remise des trophées
Buvette et restauration sur place
Course enfant

DÉPART

10h00 → 200 m
10h10 → 800 m
10h20 → 5 km
11h20 → 10 km
11h20 → Semi-Marathon

Renseignements au 06.50.97.74.33 ou semimarathonvaldampierre@gmail.com

COURSE ORGANISATION
foul&es
Carrefour market
Pic Wic Toys

APPEL À BÉNÉVOLES URGENT !!

Si vous êtes disponible et souhaitez aider l'équipe d'organisation du semi-marathon, contactez sans tarder :

EDDIE PONDELEK au 06.50.97.74.33

ACTIONS POUR LE TÉLÉTHON

Encore une année un peu particulière!

Nous nous sommes adaptés à la situation sanitaire afin que nos manifestations au profit du Téléthon puissent se dérouler dans de bonnes conditions.

Nous avons récolté 589 euros.

Les dons ont été intégralement reversés à l'AFM TELETHON

Merci à tous!

FIT'TONIC,

LE CENTRE DE LOISIRS,

OIKA OIKA,

LE SPORTING CLUB
LES MARETTES



PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2022

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...).

Pour notre commune :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des impôts locaux, des dotations versées par l'État, à diverses subventions.

Les recettes de fonctionnement 2022 représentent 717 266,48 euros.

Les recettes de fonctionnement sont :

CHAPITRE	FONCTIONNEMENT	RECETTES
73	Impôts et taxe	356 104,00 €
74	Dotations et participations	226 032,94 €
75	Autres produits	37 813,56 €
002	Excédent reporté	97 315,98 €
	Total des recettes	717 266,48 €

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les participations versées aux différents syndicats, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les salaires représentent 25,72 % des dépenses de fonctionnement de la commune.

Les dépenses de fonctionnement 2022 représentent 717 266,48 euros

Les dépenses de fonctionnement de la commune sont :

CHAP.	FONCTIONNEMENT	DÉPENSES
011	Charges à caractère général	184 476,00 €
012	Charges de personnel	140 000,00 €
014	Atténuation de produits	4 200,00 €
65	Autres charges de gestion courantes	173 500,00 €
66	Charges financières	13 155,02 €
023	Virement à l'investissement	178 960,87 €
042	Transfert entre section	22 974,59 €
	Total des dépenses	717 266,48 €

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement prépare l'avenir.

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule,...

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

En recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la construction d'un nouveau centre de loisirs, à la réfection du réseau d'éclairage public...).

CHAP.	INVESTISSEMENT	DÉPENSES
204	Subvention investissement	12 509,42 €
21	Immobilisation corporelles	301 000,00 €
16	Emprunt et Dette	90 560,85 €
D001	Soldes exécution négatif report N-1	49 378,09 €
	Total des dépenses	453 448,36 €

CHAP.	INVESTISSEMENT	RECETTES
10	Dotations Fonds divers Réserves	60 378,09 €
13	Immobilisation corporelles	11 134,81 €
16	Emprunt et Dette	180 000,00 €
021	Virement section de fonctionnement	178 960,87 €
040	Transfert entre sections	22 974,59 €
	Total des recettes	453 448,36 €

Les principaux projets de l'année 2022 sont les suivants :

- Achat de terrains
- Participation à l'achat de la Maison rue du Val de Pouilly pour la prévention des inondations
- Achat d'un épandeur à sel
- Etudes et permis de démolir / construire pour le périscolaire

Des subventions seront bien-entendu demandées à l'état, à la région et au département pour ces divers travaux.

BIBLIOTHÈQUES

Notre commune est entourée de plusieurs médiathèques et bibliothèques qui pourront vous accueillir.

Vous pouvez consulter sur place et emprunter différents types de médias : des livres documentaires, des romans, des livres audio, Bandes Dessinées, périodiques, CD audio, DVD, CD-ROM, jeux vidéo,...

Ces structures peuvent également vous proposer des animations, expositions et des ateliers lecture.

Néanmoins, dans le contexte sanitaire actuel, l'accès est soumis à la présentation d'un Pass Sanitaire à partir de 12 ans, ou vaccinal à partir de 16 ans.

MÉRU – MÉDIATHÈQUE JACQUES BREL

21 rue Anatole France

HORAIRES :

Mercredi, vendredi, samedi : 10h00 - 12h00

Mardi, mercredi, vendredi : 14h00 - 18h00

Samedi : 14h00 - 17h00.

ACCÈS UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

sur internet : <https://reservation.mediatheque-meru.fr>

ou par téléphone au 03 44 52 34 60

CONTACT :

Tél : 03 44 52 34 60

Courriel : mediatheque@ville-meru.fr

Site : www.mediatheque-meru.fr

PRÊT :

10 documents + 2 DVD (sur carte adulte)

Emprunt pour 6 semaines, sans possibilité de prolonger.

INSCRIPTION :

- Carte d'identité ou livret de famille (pour les mineurs)

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois.

- Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte

TARIFS :

Adultes non méruviens : 18 €

Gratuité : enfants, étudiants (présentation justificatif)

Adultes non-imposables (présentation avis impôts)

EXPOSITION ET ANIMATIONS DU 4 AU 29 MARS

90^{ème} anniversaire de la traversée historique Paris New-York sans escale par Maurice Bellonte, natif de Méru, et Dieudonné Costes.

AUNEUIL – BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

87 rue des Céramistes

HORAIRES :

Mardi : 15h00 - 17h30

Mercredi, vendredi : 10h00 - 12h00 et 13h30 - 17h00

Judi : 16h00 - 18h00

Samedi : 13h30 - 17h00

LA MÉDIATHÈQUE EST EN ACCÈS LIBRE ET GRATUIT POUR TOUS.

CONTACT :

Tél : 03 44 47 78 10

Courriel : bibliotheque@auneuil.fr

Site : <http://bibauneuil60.eklablog.com>

PRÊT :

6 livres, 3 périodiques et 3 CD par carte

Emprunt pour 3 semaines (renouvelable éventuellement)

Service de click & collect sur rendez-vous sans pass.

INSCRIPTION :

- Justificatif de domicile

- Autorisation parentale pour les moins de 14 ans

TARIFS:

Gratuit pour tous !

Caution de 20 euros pour l'emprunt de DVD

EXPOSITION ET ANIMATIONS : « ELLE ÉTAIT UNE FOIS » 3-26 MARS

• Exposition « Les femmes dans la société française »

• Atelier créatif Ados-Adultes - Samedi 5 mars 14h-17h

• Soirée « Elle était une fois » - Samedi 12 mars à partir de 19h00 – Salle socioculturelle



BEAUVAIS- RÉSEAU DE 5 MÉDIATHÈQUES

Site : <https://mediatheques.beauvaisis.fr>

PRÊT :

Quantité illimitée de livres, CD + 5 DVD et nouveautés
Emprunt pour 4 semaines, renouvelable 1 fois (exceptions)

TARIFS :

Adultes imposables Hors-agglo : 40€

Mineurs, demandeurs d'emploi, bénéficiaires RSA, personnes non-imposables : 8€

INSCRIPTION :

- Carte d'identité

- Justificatif domicile moins de 3 mois.

- Justificatif situation < trois mois pour les tarifs réduits

EXPOSITION ET ANIMATIONS DU 4 AU 29 MARS

• Printemps des poètes : exposition «l'éphémère» Médiathèque centre-ville du 01 mars au 09 avril.

• Exposition Canailles, loustics et autres garnements. Médiathèque centre-ville du 18 mars au 01 avril.

CENTRE-VILLE

3 Cour des Lettres,
Centre culturel F.Mitterrand
Tél : 03 44 15 67 02

HORAIRES :

Mar. 13h-18h30

Mer. 9h30-18h30

Jeu. Ven. 13h-18h30

Sam. 9h30-18h



ARGENTINE

8, avenue de Bourgogne
Tél : 03 44 15 67 30

SAINT-JEAN

50 rue des Métiers
Tél : 03 44 15 67 32

SAINT LUCIEN

Malice - rue du Dr Magnier
Tél : 03 44 15 67 31

HORAIRES :

Mar. 13h30-18h30

Mer. 9h30-12h

13h30 - 18h30

Jeu. Ven 13h30-18h30

Sam. 9h30-12h

13h30-18h

+ une à MILLY SUR THÉRAIN

Marcheroux, un nom qui sonne bien ! Si, lors de vos promenades, vous circulez dans un rayon de deux (petits) kilomètres autour de notre village, il est plus que probable que vous soyez déjà passé(e)s aux abords de l'Abbaye de ... Marcheroux, bien sûr !

Ce lieu monacal très ancien est situé sur la commune de Beaumont-les-Nonains (Les Hauts-Talican depuis 2019) dans un très joli cadre bucolique. Curieusement, le qualificatif « nonains » ** de Beaumont n'a rien à voir avec les moines de Marcheroux, mais avec des nonnes établies dans un couvent de femmes (vraisemblablement détruit en 1185), lui-même fondé par les moines de Marcheroux. Cette dernière, de l'ordre de Prémontré, originaire de l'Aisne, a été fondée en 1122, donc elle a, en cette année 2022, exactement neuf cents ans d'âge ! Cela mériterait bien une commémoration !

Marcheroux, construite sur une terre donnée par le Seigneur Ansculphe de Senots, a connu bien des vicissitudes ... Incendie vers 1192, conduisant à la construction du corps de logis et de l'actuelle église abbatiale (devenant aussi la cure de la Longue-Rue avec célébration des messes), expédition punitive (!), au début du XIII^{ème} siècle, par un descendant du seigneur donateur des terres, passage « non amical » des « Anglois » pendant la Guerre de Cent Ans, orage destructeur en 1615 (clocher et voûtes écroulées), reconstruction et nouvel ouragan en 1703 qui, j'oserais écrire, détruit la nef comme d'habitude, nouvelle reconstruction, puis la Révolution française passe par là, les sept derniers moines émigrent en 1791, vers leur abbaye « sœur » à Resson-L'Abbaye (l'actuelle église de ce village).

La toute jeune république vend Marcheroux à des marchands de biens beauvaisiens qui revendent l'abbaye à l'actuelle famille de propriétaires en 1840 ... mais, mal entretenus par les religieux, les bâtiments se dégradent et les voûtes, devenues dangereuses, sont démolies, ainsi que la charpente du clocher. Le corps de logis, perdu de nos jours, continuant, lui, de se dégrader...

Et ... enfin ... à partir de 1940 et tout au long de la seconde moitié du XX^{ème} siècle, la « lumière fut » à nouveau sur ce lieu tourmenté par la nature, les conflits et les siècles, grâce à l'énergie des propriétaires soucieux de préserver et

restaurer les restes de cette abbaye ...

Ouf ! Cette famille a, par l'intermédiaire de l'Association de Sauvegarde de Marcheroux, redonné vie à l'abbatiale, classée à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, en mettant le bâtiment « hors-d'eau », en 1997, grâce à une couverture, une charpente et un portail monumental neufs ! Et, bien entendu, les actions de cette association continuent, y compris l'organisation d'événements culturels, pour entretenir et alimenter la mémoire de ce lieu, dont les moines ont contribué à façonner durablement notre environnement immédiat...

Il se murmure même, qu'un souterrain légendaire relierait l'église de Valdampierre à Marcheroux, alors ... à vos pioches !

J'adresse de chaleureux remerciements à Madame Faustine Lucet-Grégoire, animatrice de l'Association de Sauvegarde de Marcheroux, qui m'a, très aimablement, fourni la documentation étayant l'écriture de cet article et les photographies qui l'illustrent.

**La distance à vol d'oiseau de l'Abbaye de Marcheroux à l'Eglise de Valdampierre est de 1,7km. Merci à mon ami G.
** Appellation ancienne des nonnes*



Un cadre superbe, sous le soleil du 15 août 2021 !

Sources :

- Documents historiques et architecturaux fournis par Mme Lucet-Grégoire
- Wikipédia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Abbaye_de_Marcheroux

À gauche, l'abbatiale en 1995, avant les travaux



À droite, l'abbatiale en 2021, sous notre beau ciel de l'Oise



NOUVEAUX HORAIRES

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE

LUNDI	8h30 - 12h30
MARDI	14h00 - 18h00
JEUDI	8h30 - 12h30
VENDREDI	13h30 - 17h30

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

MARDI	8h00 - 12h30 et 18h00 - 19h00
MERCREDI	8h00 - 12h30
VENDREDI	8h00 - 12h30
SAMEDI (SEMAINES PARES)	9h30 - 12h00

PERMANENCE DES ÉLUS

MARDI	18h00 - 19h00
SAMEDI (SEMAINES PARES)	9h30 - 12h00

NAISSANCES

Nous souhaitons la bienvenue à :
Amadéo, Volodymyr, Hector MONTANA VOLSKA
Yéléna, Nathalie, Nina DAHLER

LOGEMENT À LOUER !

Logement situé dans l'ancienne Poste, rue de la Place à Valdampierre. T3 en Rez-de-Chaussée, 51m², 2 Chambres, Jardin partagé, parking à 10m. Loyer 602 €
Contacter le Secrétariat de Mairie au 03 44 79 23 02 ou par courriel à info@valdampierre.fr

INSCRIPTIONS RECENSEMENT CITOYEN

Pensez à venir vous faire recenser à la Mairie, dans les 3 mois suivant votre 16^{ème} anniversaire, avec vos livret de famille, carte d'identité et justificatif de domicile.

DÉCHETTERIE D'AUNEUIL

HORAIRES D'ÉTÉ (du 1er avril au 31 octobre)
Lundi au Samedi : 9h-13h et 14h-17h50

HORAIRES D'HIVER (du 1er novembre au 31 mars)
Du lundi au Samedi : 13h-16h50

DÉCHETS VERTS

Reprise de la collecte le Mardi 29 mars 2022.

AGENDA

- **Dimanche 20 mars : Semi-marathon de Valdampierre**
- **Lundi 28 mars, jeudi 31 mars, vendredi 1^{er} avril, de 17h à 19h : inscriptions à l'école (nouveaux arrivants et entrée en maternelle en septembre 2022). Inscription préalable en mairie nécessaire.**
- **Dimanches 10 et 24 avril : Élections Présidentielles**
- **Dimanche 17 avril : Journée régionale d'élevage de Beaucerons au stade des Marettes**
- **Dimanches 12 et 19 juin : Élections Législatives**

CALENDRIER DU MARCHÉ RURAL 2021-22

MARS		AVRIL		MAI	
01	■ ■	05	■	03	■ ■
08	■	12	■ ■ ■	10	■ ■ ■
15	■ ■	20	■ ■	17	■ ■
22	■	26	■ ■ ■	24	■ ■ ■
29	■ ■ ■			31	■ ■

■ pizzas ■ maraîchère locale (Karen)
■ épicerie vrac / rôtisserie / saucissons / primeur / jus de fruits
■ épicerie de produits locaux / spécialités antillaises / bière

DES NOUVELLES DU MARCHÉ RURAL

Depuis le 15 février, le marché commence à 16h, afin que les parents venant chercher leurs enfants à l'école puissent en profiter pour faire leurs achats. Nous espérons que cette mesure vous satisfera et étoffera la clientèle de nos commerçants.

Karen, notre maraîchère du Mesnil-Théribus n'est pas présente les premiers mois de l'année car sa production ne le permet pas, mais elle devrait être de retour à partir de mi-avril. Un nouveau primeur est présent depuis la mi-janvier pour compléter son offre.

PETIT RAPPEL POUR LES BEAUX JOURS

Merci de respecter les horaires autorisés pour les tontes et travaux domestiques.

- En semaine de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

LA RUBRIQUE DU PETIT GRINCHEUX

Fin décembre 2021, des dégradations imbéciles et inadmissibles ont été commises sur les décorations de Noël.

Au-delà de l'ineptie d'une telle action, ces dégâts ont coûté de nombreuses heures de travail à nos agents qui œuvrent pour la décoration de notre village.

Pour accéder au site Internet de notre village, vous pouvez scanner ce QR code avec votre smartphone.
ABONNEZ-VOUS À LA NEWSLETTER DE NOTRE SITE !



LE P'TIT VAL, JOURNAL D'INFORMATIONS DE VALDAMPIERRE N° 2022/01
CONCEPTION, RÉDACTION, COORDINATION, PHOTOS, ET RÉALISATION :
COMMISSION COMMUNICATION, MAIRIE DE VALDAMPIERRE
2 RUE DE L'ÉGLISE - 60790 VALDAMPIERRE - TÉL : 03 44 79 23 02
WWW.VALDAMPIERRE.FR
IMPRIMÉ PAR CGL ALPHAGRAPH À AUNEUIL
TIRAGE À 450 EXEMPLAIRES